



Transmis au contrôle de légalité 25-04-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-20

Séance 24 avril 2025

<u>NOMBRE de MEMBRES</u>		
Afférents délibération	En exercice	Qui ont pris part Au Conseil
9	9	9

Date de la convocation

18/04/2025

Date d'Affichage

18/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre avril, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre des membres du conseil municipal, sous la présidence de Gilles RIPERT maire de Caseneuve.

Présents : Gilles Ripert, Raphael Cardona, Jean Marcel Guigou, Helene Bleuzen, François SANCHEZ, Sébastien Vera, Éric Mollet

Procuration de Cynthia Gaudin à Sébastien Vera,

Chantal Exbrayat-Dumas à Jean Marcel Guigou

Secrétaire de séance : François SANCHEZ

Objet : Demande de subvention Contrat Vaucluse Ambition

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que dans le cadre d'une politique contractuelle renouvelée à destination des 151 communes vauclusiennes, et au sein d'un cadre contractuel unique, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé de renouveler son soutien financier aux communes afin de favoriser un développement équilibré, durable et solidaire de son territoire.

Le nouveau Contrat Vaucluse Ambition, adopté par délibération n° 2022-492 en date du 18 novembre 2022, définit les modalités de l'aide financière du Département de Vaucluse à destination de l'ensemble des communes vauclusiennes.

Notre commune se voit allouer, sur cette nouvelle phase contractuelle, une subvention de 120 300 €.

Il propose aux membres du conseil municipal de porter cette subvention sur deux projets :

- Aménagement et renaturation du secteur de l'Oratoire : 315 554.96 €
- Aménagement du hangar du service technique : 25 000.00 €

Et propose les financements suivants :

Coût total : 315 554.96 €

- Etat DETR	63 111.00 €
- Département Contractualisation 2023/2025	79 357.47 €
o Part TEE	24 060.00 €
- CCPAL Fond de concours 2025	13 900.00 €
- Etat Amende de Police	24 500.00 €
- Région Sud Nature en ville	15 925.00 €
- Autofinancement communal	94 701.49 €

Coût total : 25 000.00 €

- Département Contractualisation 2023/2025	16 882.53 €
- Autofinancement communal	8 117.47 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- o arrêter les projets d'Aménagement et renaturation du secteur de l'Oratoire et aménagement du hangar du service technique
- o adopter le plan de financement exposé ci-dessus
- o solliciter une subvention au titre du Contrat Vaucluse Ambition

Gilles RIPERT, Maire



Secrétaire de séance

François SANCHEZ